**Procès-verbal de la réunion du conseil municipal**

**du lundi 22 mars 2021 à 18 heures**

Séance ouverte à 18 h 00.

Etaient présents :

Monsieur Denis HONORE, Maire, Président de séance

Mesdames Patricia ANAHORY SILVA, Gladys BONNET TREMOUILHAC, Sylviane DESGRAND, Marion FRAISSE, Danielle FRERE, Jessica MEYRAND-ROUILLER et Blandine MONTERIMARD, Messieurs Florian ARNAUD, Maximilien CAVATA, Vincent CHENEVIER, Stéphane DESGLENE, Dominique DILIGENT, Thomas FOREL et Clément PELISSIER.

Etaient absents excusés :.

Madame Danielle FRERE est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l’examen des affaires inscrites à l’ordre du jour.

Affaire n°1 : **Vote du compte administratif 2020**

Affectation de résultat du compte administratif 2020 via le budget principal 2021.

Pour : 14

Affaire n°2 **: Vote du budget primitif 2020**.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les propositions du budget principal 2021 et demande au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT** : Dépenses : 635 151, 96 €

 Recettes : 635 151, 96 €

**SECTION D’INVESTISSEMENT** : Dépenses : 695 124, 83 €

 Recettes : 695 124, 83 €

Voté à l’unanimité

Affaire n° 3 : **Demande de subvention pour mobilier vélo**

Monsieur le Maire présente le projet d’acquisition d’un mobilier de vélo pour le city stade., le Conseil autorise le Maire à solliciter la demande de subvention auprès des financeurs.

Voté à l’unanimité

Affaire n° 4 : **Demande de subvention pour la réalisation d’un pare ballons autour d’une partie du stade de football**

Monsieur le Maire présente le projet de réalisation d’un pare ballons autour d’une partie du stade de football afin de sécuriser le stade pour une montant de 33 010 € H.T., le Conseil autorise le Maire à solliciter la demande de subvention auprès des financeurs.

Pour : 14 Abstention : 1

Affaire n° 5 : **Demande de subvention pour la rénovation du parvis de l’Eglise**

Monsieur le Maire présente le projet de rénovation du parvis de l’Eglise pour un montant de 15 305 € H.T., le Conseil autorise le Maire à solliciter la demande de subvention auprès des financeurs.

Voté à l’unanimité

Affaire n° 6 : **Convention de partenariat « Label écoles numériques 2020 »**

Cette convention a pour objet l’organisation du partenariat entre les parties pour accompagner les personnels de l’école dans la mise en œuvre de leur projet numérique qui s’intègre dans le cadre de la politique de développement du numérique pour l’éducation du ministère de l’éducation nationale et de la stratégie interministérielle pour les ruralités, au titre des investissements d’avenir et les modalités de financement de l’acquisition des équipements numériques mobiles et services associés.

Voté à l’unanimité

Affaire n°7 : **Convention Eveil Musical année 2021/2022**

Présentation de la convention éveil musical pour l’année scolaire 2021/2022 avec le conservatoire Ardèche musique et danse.

Voté à l’unanimité.

La séance est levée à 18 h 50